

Août 2018

BULLETIN TECHNIQUE

Légumes Bio



tech & bio



CONSEIL DE SAISON

Les fortes chaleurs continuent et peuvent favoriser les attaques d'acariens, de thrips. Il faut rester vigilant. On observe la présence significative de noctuelles dans les pièges :

- Autographa gamma en Haute Garonne, jusqu'à 50 individus,
- 7 teignes du poireau piégées dans le Tarn,
- 20 Héliothis armigera dans les Hautes Pyrénées.

Les cultures de tomate, haricots, salade, etc. ont le feuillage troué par les larves de noctuelles. Les conseils du Bulletin Maraîchage bio de juin concernant la maîtrise du climat des abris et ceux du bulletin de juillet sur l'irrigation sont toujours d'actualité pour diminuer les températures.

Les températures très élevées ont compliqué les pratiques d'irrigation. Le sol était souvent suffisamment humide mais les feuillages exposés aux rayons du soleil auraient dû être ré-humectés. On observe beaucoup de dégât de brûlures, sur poivron, courge. Sur salade, on note des attaques de bactérioses, déliquescence des feuilles à cause de bactérioses qui se développent du fait de ces déséquilibres en eau.

Les jeunes plantations nécessitaient des irrigations fréquentes, plusieurs fois dans la journée.

Contacts

A VOS AGENDAS

Le 20 novembre 2018, se déroulera à Toulouse, la 3^{ème} journée technique maraîchage bio Occitanie.

Au programme :

Le matin, au Lycée agricole de Castanet – Auzeville, présentation des derniers essais conduits en légumes sur la lutte contre les bio-agresseurs

L'après-midi au MIN de Toulouse, rencontre avec des grossistes légumes bio : Pronatura, Biocash et témoignage de producteurs qui les fournissent.

Le programme complet sera présenté dans le bulletin de septembre.

Le Mardi 25 Septembre 2018 à partir de 14h00 se tiendra une rencontre technique sur le piégeage en cultures maraîchères

Au lycée Agricole de Sainte Livrade salle de l'amphithéâtre (cf.doc joint)

Chambre d'Agriculture 82
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

Chambre d'Agriculture 47*
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

Chambre d'Agriculture 31
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 81
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

Chambre d'Agriculture 65
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

COURGES

Les fortes chaleurs entraînent des phénomènes de grillures physiologiques du feuillage dans certaines parcelles précoces. Ce phénomène est accentué par

- une charge en fruits parfois importante
- une maturité souvent groupée.



Sources Photos :L.Espagnacq, CDA 31

Les fruits, dans le cas de cultures où le feuillage est insuffisant sont brûlés par les rayons de soleil

CAROTTE

Pas de vol de mouche de la carotte
Présence de symptômes d'alternaria.

L'alternariose de la carotte, également appelée "la brûlure" ou "la grillure" des feuilles, est une maladie causée par un champignon (*Alternaria dauci*). Elle peut aussi s'attaquer au persil. Des petites taches brunâtres, auréolées de jaune, apparaissent sur le bord des feuilles âgées des plants de carottes. Les taches provoquent le dessèchement des folioles qui se nécrosent et tombent. Les pétioles peuvent également être attaqués.

En cas d'attaque précoce, cette maladie peut affecter fortement la récolte en diminuant la surface foliaire active de la culture.

Cette maladie est plus dommageable dans le sud en raison du stress lié à la sécheresse qui rend les dégâts plus importants. Source photo : ephytia - INRA



TOMATE

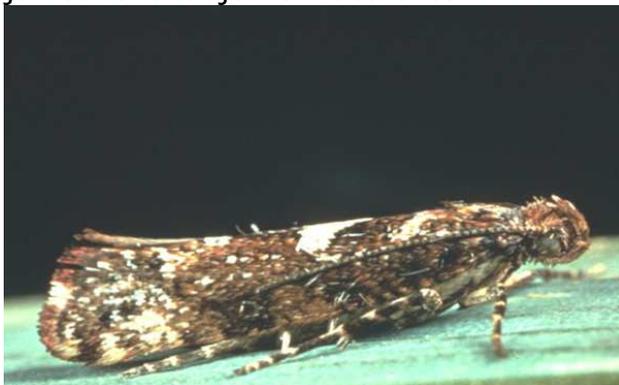
Les feuillages des plantes résistent bien à des températures extrêmes. Cependant, les fortes chaleurs ont provoqué la perte de fruits du fait d'un manque de nouaison. Les bouquets qui portent 6 à 8 fleurs devraient produire 5 fruits et n'en portent que 1, 2 ou 3. Ce sont les fortes chaleurs qui sont responsables. Il y a jusqu'à 2, 3 bouquets « perdus ».

Les fruits ont les collets verts, conséquence des fortes températures

Les bassinages, le blanchiment sont les moyens de baisser la température et de lutter contre la coulure des fruits.

POIREAU

La teigne du poireau est toujours présente dans les pièges : 7 adultes dans le Tarn. On note la présence des toutes premières lacérations du feuillage dans certaines parcelles. Les conseils du bulletin de juillet sont toujours d'actualité.



Source photo : INRA, HYPPZ

Certaines lacérations sont également dues à la présence de mouches mineuses qui provoquent des mines rectilignes. Par contre, du fait des grosses chaleurs, on ne trouve pas de pupes. Mais il faut rester vigilant avec la baisse des températures annoncées



Le mildiou qui est apparu en juin avec les fortes précipitations, les violents des orages peut se ré - activer avec des conditions plus humides et la baisse des températures. Il faudra donc éviter les irrigations excessives, maintenir un feuillage sec, surtout en fin de journée.

Source photos : L.Espagnacq, CDA 31



CHOUX

Il a été observé en début de mois de juillet des ooplaques (plaques d'œufs d'insectes) sur des feuilles de choux.



Source : <https://www.insectes-net.fr>

Les stries sur les parois des œufs sont caractéristiques d'œufs de piérides, papillons présents en cultures de choux. Les larves dévorent les feuilles.

Ces œufs ne doivent être confondus avec des œufs de coccinelles qui se présentent également en plaque mais ne comportent pas de stries.

LES PUNAISES

Elles sont toujours présentes sous abris en cultures de solanacées et sur cultures de choux



Photo T.MASSIAS CA 65.

Punaise du type *Euryderma ornatum* (ressemble au fameux gendarme mais ce n'est pas la même espèce). Ces punaises piquent les feuilles (plages décolorées) et induisent l'arrêt de croissance des jeunes plants de choux ; les attaques plus tardives peuvent également retarder la croissance et entraîner des dommages visuels sur les pommes. Ces ravageurs se multiplient très rapidement en période estivale, plus tôt cette année. On peut les retrouver derrière des choux ou des colzas. Seule la protection préalable par des filets anti-insectes permet d'empêcher leur présence sur la culture avec les inconvénients de l'utilisation de filets en période estivale.

LE MELON

Le mildiou est présent. Il faut maintenir les protections avec soufre (thiovit ou autre soufre micronisé) et sulfate de cuivre (bouillie bordelaise).

Les écarts de températures plus importants entre le jour et la nuit vont faire augmenter le risque oïdium. Il est possible d'augmenter la dose de soufre à l'hectare. Mais attention à la qualité du soufre utilisé.

Les vols de seconde génération de sésamies et de pyrales sont en cours (deuxième partie du vol). Attention à la présence d'Hélicoverpa armigera sur des parcelles. Ce dernier ravageur peut également créer quelques dégâts dans les cultures de courges (écorce "broutée").

AUBERGINE – POIVRON

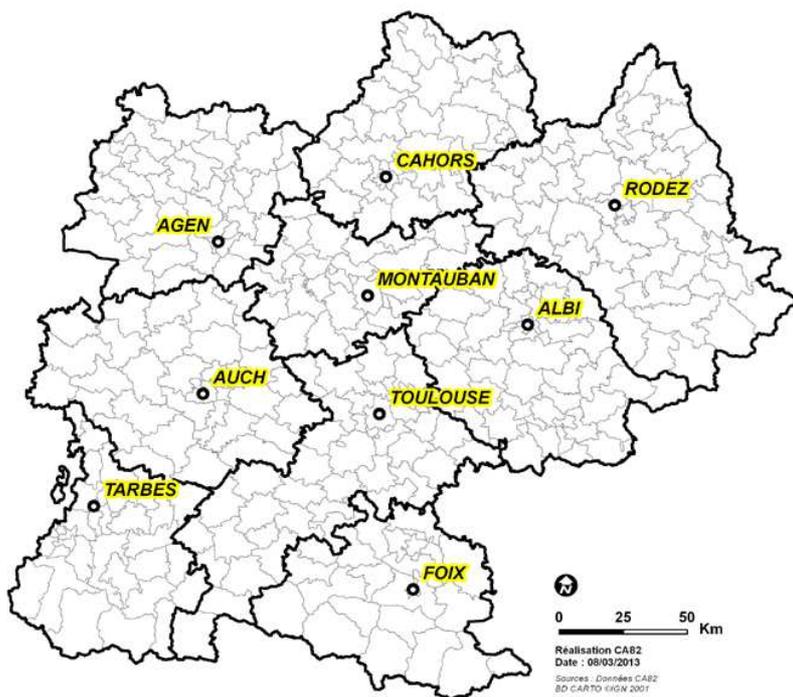
Actuellement et cela depuis le 20 juillet beaucoup de pontes de punaise Nézara et également beaucoup de punaise Lygus ainsi que des larves et et des adultes. Au minimum 2 à 3 boutons floraux néo formés sont détruits sur aubergine

Quelques plantes d'aubergine lâchent avec des problèmes de phytopthora au collet dans quelques parcelles.



A droite émergence de larve de punaises Nézara Viridula

Source Photos : C.Delamarre, CDA 47



Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne ainsi que sur les bilans des BSV maraîchage n°14, ail n°13, et melon n°13. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactiques en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :
 - la DRAAF : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>
 - La CRA Occitanie : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/
 N'hésitez pas à les consulter.



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

«La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»



Avec la participation financière de :



«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 7 mai 2017.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.
 Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

OPE COS ENR 22 version du 01/01/15